

Pédagogie adaptée innovante

L'innovation au cœur de l'apprentissage

L'autonomie et l'incitation au travail individuel des apprentis sont des objectifs académiques que nous nous fixons, tout en étant encadré par des professionnels. Nos méthodes d'enseignements favorisent ainsi l'esprit d'initiative, créativité et travail d'équipe.

De plus, le CFA Cnam met à disposition des apprentis des outils pédagogiques innovants :

Laboratoire de langues moderne : un lieu d'entraînement idéal pour acquérir un bon niveau d'anglais, indispensable pour l'obtention du diplôme

Environnement numérique de formation permettant d'accéder aux ressources numériques (dont pack office) et aux cours à distance pour lesquels il est inscrit

Atelier collaboratif de fabrication numérique

Studio d'enregistrement

Espace dédié à la créativité et aux échanges

Espace de réalité virtuelle

Deux tuteurs, garants de la formation

Pour les accompagner, les apprentis disposent de deux tuteurs aux rôles distincts mais complémentaires pour les accompagner durant leur formation :

Le tuteur pédagogique:

établit un suivi personnalisé de l'apprenti

veille à la bonne intégration de l'alternant dans l'entreprise (véracité des tâches confiées)

recueille les appréciations du maître d'apprentissage (trois rdv sont prévus dans l'année avec l'entreprise et l'apprenti)

accompagne dans la réalisation du rapport d'activité ou du mémoire, il conseille et veille à la conformité et au respect des délais du projet.

Le maître d'apprentissage :

est le garant de la formation professionnelle de l'apprenti

encadre au sein de l'entreprise

confie des missions en rapport avec ses études

Ces documents sont écrits et normés suivant les règles instituées par le Cnam, puis soutenus à l'oral devant un jury.

Première année : projet managérial

La première année, l'apprenti réalise un projet **d'application professionnelle**, avec l'aide d'un tuteur du CFA Cnam. Il met en application ses connaissances à travers une situation concrète d'entreprise.

Ce projet pousse l'apprenti à :

- proposer des recommandations opérationnelles et déterminer les actions à réaliser
- agir dans un cadre professionnel
- se projeter dans la fonction de Manager commercial en effectuant un travail opérationnel identique aux exigences d'une prise de poste.

Deuxième année : mémoire professionnel

Il s'agit d'un **exercice académique** qui s'appuie sur les enseignements reçus en entreprise.

La rédaction de ce mémoire a pour objectif :

- mobiliser l'ensemble des connaissances pertinentes acquises sur un cas d'entreprise
- développer la compétence à diagnostiquer, décider et mettre en œuvre
- agir dans un cadre professionnel comme le ferait un Responsable Marketing

Contact :

Pour tout renseignement complémentaire :

cfa.recrutement@cnam.fr